

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COLLECTIVITE

COMMUNE
D'HEILTZ LE MAURUPT

Nombre de conseillers :

en exercice

11

Présents

10

Votants

11

Délibération n°

30

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance 11 juillet 2011

Par suite d'une convocation en date du 5/07/2011, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 11 juillet 2011, à 18h30, sous la présidence de Monsieur BAILLY Michel, maire.

Étaient présents : MM. Michel BAILLY, Huguette ROSSARD, Claudine DUBECHOT, Thierry LIGNOT, Martine BARDET, René MARTINEZ, Guy SALLES, Thierry NOISETTE, MUNEUX Philippe, MUNEUX Josette.

Lesquels forment la majorité en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

Absent(s) excusé 1 Stéphane HETTE (donne pouvoir à Mm ROSSARD Huguette),

Absent(s) : 0

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales

M SALLES Guy est désigné secrétaire de séance.

Objet : remboursement frais de sinistre « poteau incendie »

Le maire rappelle la déclaration d'accident sur un poteau incendie faite aux assurances AREAS,

Considérant que M Bailly Michel a avancé la somme auprès du fournisseur lors de la réparation du poteau incendie.

Considérant que la commune reçoit un chèque de remboursement du sinistre d'un montant de 3 404.02€ en son nom.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'encaisser le chèque de 3404.02€ pour le remboursement du sinistre déclaré
- de rembourser M Bailly Michel pour l'avancement des frais du sinistre
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2011 soit :
 - fonctionnement recettes compte 7788 3404.02€
 - fonctionnement dépenses compte 61523 3404.02€

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le.....
Et de la publication, le.....
Fait à Heiltz Le Maurupt, le.....
Le Maire,

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Heiltz Le Maurupt, le 11 juillet 2011

Le Maire
BAILLY Michel

Date d'affichage

/ /

